



Dossier suivi par
Romain BONNASSIES
DDFPT

Téléphone
05.62.61.42.50
Portable
06.79.71.20.96
Mél

ddf.pardailhan@ac-toulouse.fr

Lycées Pardailhan
Chemin de Baron
BP 20376
32008 AUCH CEDEX

Actualité du lycée sur
Twitter : @Lycee32000

<http://pardailhan.entmip.fr>



À l'attention de Madame, Monsieur, le Directeur,

Auch, le 12 février 2021,

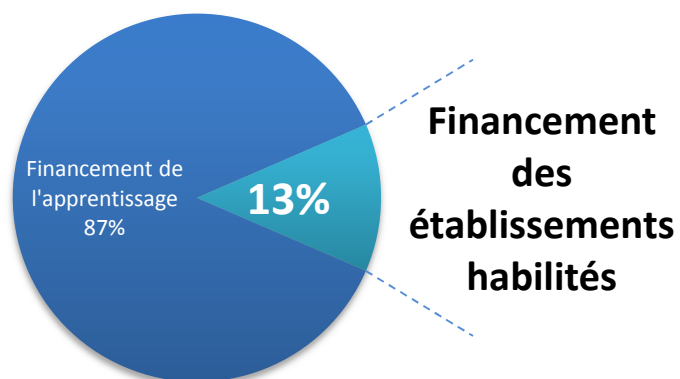
Objet : versement de la taxe d'apprentissage 2021 (salaires 2020)

Madame, Monsieur,

La loi « Avenir Professionnel » du 5 Septembre 2018 a changé les modalités de la Taxe d'Apprentissage. Le décret n°2019-1491 du 27 Décembre 2019 précise les modifications pour le versement de la Taxe d'Apprentissage. Vous pouvez désormais verser directement la TA auprès d'un établissement.

Ce sont désormais les 13% des 0,68% de votre masse salariale que vous pouvez verser à un établissement.

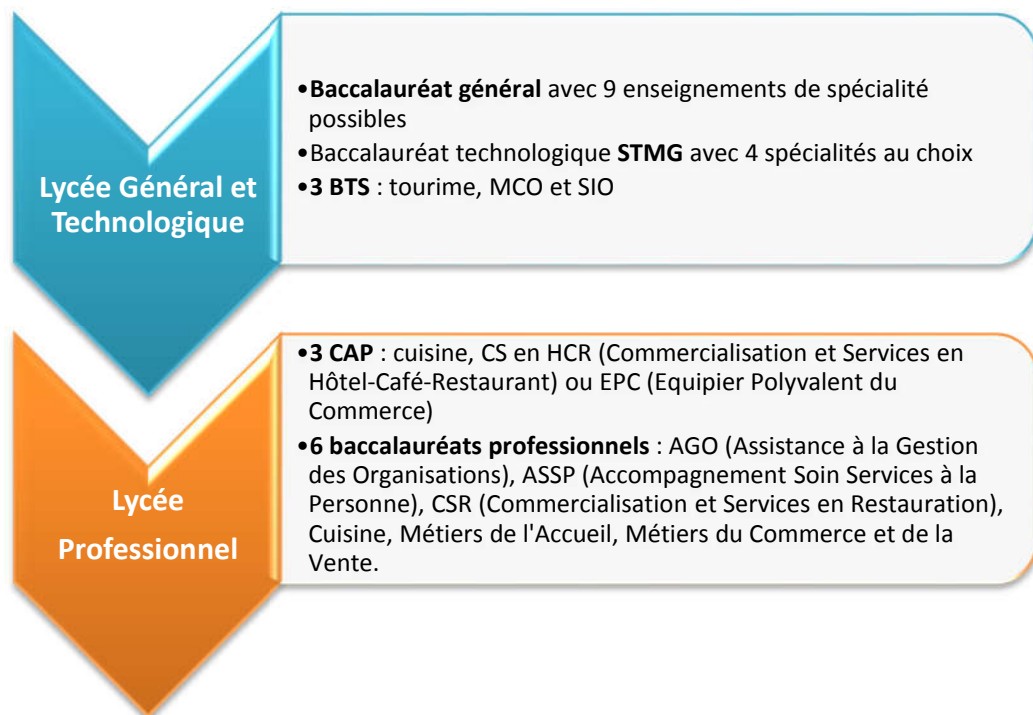
Répartition des 0,68% de la masse salariale



Les lycées Pardailhan sont habilités à percevoir la Taxe d'Apprentissage qui est essentielle pour le bon fonctionnement de nos établissements.

Nous vous sollicitons pour vous inciter à orienter le versement pour un des lycées Pardailhan pour lequel vous trouverez un formulaire d'engagement de versement ci-après.

Un certificat libératoire attestant le versement vous sera retourné.



Pour le **lycée général et technologique** qui compte près de **650 élèves**, votre versement permettra d'équiper les locaux pour la mise en place des enseignements de spécialité, l'acquisition de matériels pour le nouveau BTS, financer des projets à caractère pédagogique.

Pour le **lycée professionnel** dont l'effectif est de **500 élèves**, votre versement rendra possible le financement des projets pédagogiques des filières tertiaires, le développement des locaux spécifiques à la filière sanitaire et social, l'acquisition de matériels spécifiques pour les ateliers d'hôtellerie restauration qui compte notamment 2 restaurants pédagogiques ouverts au public, le financement de sorties pédagogiques : expositions, musées, visites d'entreprises.

L'ensemble des personnels de l'établissement serait heureux de pouvoir bénéficier de votre contribution pour faire évoluer notre lycée, ce qui permettra à **nos élèves** de se former dans les meilleures conditions.

N'hésitez pas également à **consulter le site internet de l'établissement ainsi que les réseaux sociaux** qui vous prouveront le dynamisme des lycées Pardailhan.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous voudrez bien porter à notre courrier et me tenant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Romain BONNASSIES

Directeur Délégué aux Formations
Professionnelles et Technologiques



ENGAGEMENT DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Solde de 13% affecté aux établissements de formations initiales technologiques et professionnelles

Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

Renseignements :

ENTREPRISE
NOM : _____
Adresse : _____
CP – Ville : _____
SIRET : _____

ETABLISSEMENT
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PARDAILHAN
CHEMIN DE BARON – BP 20376
32008 AUCH CEDEX

Contact de l'entreprise :

Nom – Prénom : _____

Tél. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Mél : _____

Calcul du solde :

Votre masse salariale en 2020 : _____ €

x 0,68% : _____ €

Solde école de 13% : _____ €

Montant de votre versement :

_____ €

Identification de l'établissement :

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PARDAILHAN

Code UAI : 0320002D

SIRET : 19320002900018

BIC : TRPUFRP1

IBAN : FR76 1007 1320 0000 0010 0015 356

Mode de règlement :

- Virement
- Chèque n° _____ (à l'ordre du Lycée Général et Technologique Pardailhan)

ENGAGEMENT DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Solde de 13% affecté aux établissements de formations initiales technologiques et professionnelles

Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

Renseignements :

ENTREPRISE

NOM : _____

Adresse : _____

CP – Ville : _____

SIRET : _____

ETABLISSEMENT

LYCEE PROFESSIONNEL PARDAILHAN

CHEMIN DE BARON – BP 20376

32008 AUCH CEDEX

Contact de l'entreprise :

Nom – Prénom : _____

Tél. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Mél : _____

Calcul du solde :

Votre masse salariale en 2020 : _____ €

x 0,68% : _____ €

Solde école de 13% : _____ €

Montant de votre versement :

_____ €

Identification de l'établissement :

LYCEE PROFESSIONNEL PARDAILHAN

Code UAI : 0320040V

SIRET : 19320040900012

BIC : TRPUFRP1

IBAN : FR76 1007 1320 0000 0010 0013 610

Mode de règlement :

Virement

Chèque n° _____ (à l'ordre du Lycée Professionnel Pardailhan)